$A_{76/924} - S_{2022/633}$ 



Distr. générale 19 août 2022 Français Original : russe

Assemblée générale Soixante-seizième session Point 100 de l'ordre du jour Désarmement général et complet Conseil de sécurité Soixante-dix-septième année

Lettre datée du 18 août 2022, adressée au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de la Fédération de Russie auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je souhaite porter à votre attention un exposé fait par le Chef des unités de protection radiologique, biologique et chimique des forces armées de la Fédération de Russie, le général de corps d'armée I. A. Kirillov, à l'occasion de sa prise de parole du 18 août 2022, dans lequel sont communiqués des renseignements concernant les actes de provocation entrepris par le régime de Kiev contre la centrale nucléaire de Zaporojie et leurs conséquences potentielles (voir annexe).

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 100 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

(Signé) Vassily Nebenzia



Annexe à la lettre datée du 18 août 2022 adressée au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de la Fédération de Russie auprès de l'Organisation des Nations Unies

Exposé du Chef des unités de protection radiologique, biologique et chimique des forces armées de la Fédération de Russie, le général de corps d'armée I. A. Kirillov

Le 18 août 2022

Le Ministère de la défense de la Fédération de Russie analyse actuellement l'évolution de la situation à la centrale nucléaire de Zaporojie.

Depuis le 18 juillet 2022, le site de la centrale est systématiquement pris pour cible par les forces armées ukrainiennes, qui l'attaquent à l'aide de lance-roquettes multiples, d'artillerie de petit calibre et de drones.

Au 18 août 2022, 12 pilonnages avaient été dénombrés, au cours desquels plus de 50 obus d'artillerie et 5 drones kamikazes avaient été détectés dans le périmètre de la centrale nucléaire et la ville d'Energodar.

Le Ministère de la défense de la Fédération de Russie a mené une enquête et établi que les frappes avaient été lancées depuis les agglomérations de Marganets et de Nikopol.

Les tirs ont endommagé les systèmes d'appui auxiliaires de la centrale ainsi que des infrastructures vitales de la ville d'Energodar.

Le Ministère de la défense pense que la partie ukrainienne et ses commanditaires états-uniens se hasardent à provoquer ce qu'ils considèrent comme un accident mineur à la centrale nucléaire et à perturber ainsi le fonctionnement normal et sûr de la centrale, tout en faisant porter la responsabilité de ces actes à la Russie.

La partie ukrainienne a affirmé à plusieurs reprises que les forces armées russes prennent la centrale pour cible et que des armes lourdes russes y sont stationnées et sont utilisées pour tirer sur des installations des forces armées ukrainiennes.

Nous sommes prêts à présenter à l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) des images réelles, à très haute résolution (voir l'exemple sur la diapositive), qui montrent que nous ne stationnons pas d'armes, et encore moins d'armes lourdes, sur le site de la centrale. Tel est le message que le Ministre de la défense de la Fédération de Russie a fait passer au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, Antonio Guterres.

Nous savons que, de par la présence de nombreux satellites militaires et commerciaux étrangers, les États-Unis peuvent transmettre ces mêmes informations à la communauté internationale.

Or, les États-Unis restent muets quant aux données objectives concernant les tirs et la situation autour de la centrale nucléaire, encourageant ainsi l'impunité dont jouit le régime de Kiev et contribuant au risque d'une catastrophe nucléaire en Europe.

Je voudrais relever que ce n'est pas un hasard si les médias relaient largement les conclusions des experts de l'organisme américain Arms Control and Disarmament Agency, sis à Washington, et d'autres institutions analogues de pays occidentaux, pour qui une catastrophe à grande échelle à la centrale de Zaporojie semble peu probable, plutôt que celles de l'AIEA, qui fait autorité en la matière.

**2/5** 22-12973

Selon eux, les murs en béton des réacteurs font 10 mètres d'épaisseur et la centrale a été conçue et construite pour résister à des chocs tels que l'impact de la chute d'un avion civil.

Toutefois, si on ne peut exclure le fait qu'un tir d'un obus d'artillerie de gros calibre lancé directement sur une installation d'entreposage à sec de combustible nucléaire irradié entraînerait une contamination radioactive dans un rayon maximal d'une vingtaine de kilomètres et une situation d'urgence dans un réacteur nucléaire sur un rayon maximal de 30 kilomètres, on souligne que les risques de propagation des radiations à travers l'Europe sont considérés comme minimes.

Ainsi, selon les experts des États-Unis, les conséquences d'une explosion nucléaire à la centrale de Zaporojie seraient circonscrites et ne toucheraient pas le territoire de pays européens.

Je voudrais néanmoins rappeler au Secrétariat de l'ONU et à l'ensemble de la communauté internationale que, dans le cas des centrales de Tchernobyl et de Fukushima, s'il est vrai que, pour la première, des expériences ont été faites sur le réacteur nucléaire et, pour la seconde, celle-ci a été touchée par un séisme et un tsunami, les accidents qui y sont survenus étaient principalement dus à la défaillance des systèmes d'appui, à la rupture de l'alimentation électrique et à la panne partielle ou totale des systèmes de refroidissement, qui a provoqué la surchauffe du combustible nucléaire et la destruction du réacteur.

La catastrophe de Tchernobyl a entraîné la contamination de plus de 20 pays européens par exposition aux isotopes radioactifs. L'exposition directe aux radiations a fait quelque 4 000 morts ; des dizaines de milliers de cas de malformations génétiques chez des nouveau-nés et des centaines de milliers de cancers ont également été dénombrés. Abstraction faite des retombées provoquées par l'évacuation forcée d'un total de 100 000 personnes, ce sont plus de 5,5 millions de personnes qui ont été massivement irradiées.

S'agissant de la centrale de Fukushima, ce n'est qu'à première vue que les conséquences peuvent sembler mineures. Jusqu'à 500 000 personnes ont été évacuées de force par étapes, tandis que le déversement d'eau radioactive dans l'océan aura des retombées sur les générations futures.

Il semblerait que ces faits ont été oubliés.

Or, selon nos experts, une telle situation pourrait se reproduire à la centrale nucléaire de Zaporojie, sous l'action des forces armées ukrainiennes.

Ainsi, une situation d'urgence pourrait survenir par suite d'une défaillance des groupes électrogènes diesel de secours et des pompes mobiles qui entraînerait la surchauffe du cœur du réacteur de la plus grande centrale nucléaire d'Europe et la destruction consécutive de ses installations, libérant des substances radioactives dans l'atmosphère et les disséminant sur des centaines de kilomètres.

Une telle situation provoquerait des déplacements de population de masse et aurait des conséquences plus catastrophiques que celles de la crise énergétique gazière qui menace de façon imminente l'Europe, comme l'ont prédit un certain nombre d'organisations spécialisées européennes.

Le Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, envisagerait également de se rendre à Odessa lors de son voyage en Ukraine, qui se déroulera du 17 au 19 août 2022. Pour cette date, les forces armées ukrainiennes ont prévu de mettre en scène une catastrophe d'origine humaine à la centrale nucléaire de Zaporojie en y pratiquant des fuites radioactives, en détruisant l'installation d'entreposage des déchets nucléaires et en provoquant le dysfonctionnement d'un réacteur.

**22**-12973 **3/5** 

Elles entendraient ainsi imputer tout ce qui précède à l'action militaire des forces armées russes sur le site de la centrale nucléaire et à l'incompétence des spécialistes russes chargés de l'exploitation de ladite installation nucléaire.

Pour les besoins de la mise en scène, et en prévision de la visite de M. Guterres, les forces armées ukrainiennes prévoient, lors du déploiement dans la région ukrainienne de Zaporojie des formations, unités et sous-unités militaires qui composent le régiment « Dnepr », d'installer des postes d'observation radiologique entièrement opérationnels, de fournir à l'ensemble des militaires des équipements de protection radiologique, biologique et chimique, et d'organiser une formation sur la protection chimique et radiologique et d'autres mesures de sécurité. En particulier, les unités de la 44° Brigade d'artillerie indépendante ont reçu l'ordre de se tenir prêtes, d'ici au 19 août, à intervenir dans un contexte de contamination radioactive. Des unités du 704° Régiment indépendant de protection radiologique, biologique et chimique des forces armes ukrainiennes sont également déployées dans le périmètre de la centrale nucléaire de Zaporojie.

Il est prévu que des frappes d'artillerie soient lancées sur la centrale nucléaire de Zaporojie depuis des quartiers de la localité de Nikopol.

Ce « spectacle » sera accompagné de messages publics d'alerte sur l'augmentation des niveaux de radiation et d'autres « effets spéciaux ». La mise en scène a pour but d'influencer le Secrétaire général de l'ONU et la communauté internationale pour faire passer en toute opacité des décisions favorables à Kiev.

L'objectif ultime de ces actes de provocation est de créer une zone d'exclusion sur une trentaine de kilomètres, d'attirer des forces internationales et des observateurs étrangers sur le site de la centrale nucléaire de Zaporojie et d'accuser les forces armées russes de terrorisme nucléaire.

Au vu de ce qui précède, nous vous avertissons que si la situation à risque liée au bombardement de la centrale nucléaire par l'Ukraine devait se poursuivre, une mise en réserve à froid des réacteurs 5 et 6 pourrait être envisagée, ce qui entraînerait la fermeture de la centrale nucléaire de Zaporojie.

**4/5** 22-12973

L'exposé concernant les actes de provocation de la part du régime de Kiev contre la centrale nucléaire de Zaporojie et leurs conséquences potentielles est accessible via le lien suivant :

https://disk.yandex.ru/d/Qp-NZ0dz-A9zLA



22-12973 5/5